

- **Phonème** : plus petite unité distinctive de la chaîne parlée, le plus petit son que nous articulons lorsque nous parlons (il y a 36 phonèmes en français répartis en consonnes et voyelles). Exemple le mot souris est composé de 4 phonèmes : S/OU/R/IS.
 - **Graphème** : plus petite unité du système destiné à transcrire les phonèmes. Exemple le mot souris est composé de 4 graphèmes s, ou, r, is. Les graphèmes transcrivent les phonèmes à partir des 26 lettres de l'alphabet, ils peuvent être composés d'une ou plusieurs lettres. Certains phonèmes comme le phonème [o] peuvent s'écrire de plusieurs manières différentes : o, au, eau, aux,
 - **Morphème** : plus petite unité de sens que contient le mot. Informations lexicales ou grammaticales. Ex : IMPERMEABLES, 4 morphèmes (préfixe IM, radical PERME, suffixe ABLE, marque du pluriel S)
 - **Le principe alphabétique** : désigne le fait que les phonèmes sont représentés, transcrits par des graphèmes, qui s'écrivent à partir des lettres de l'alphabet. Ces lettres se combinent entre elles de manière systématique et prévisible, pour transcrire les sons du langage oral. D'où la nécessité de connaître les lettres de l'alphabet sous toutes leurs formes, de savoir que celles-ci s'assemblent de la gauche vers la droite, et d'apprendre à décoder ces graphèmes et leurs combinaisons pour apprendre à lire. On parle alors de l'étude **des correspondances entre les graphèmes et les phonèmes**.
 - **Correspondance graphèmes - phonèmes** : à chaque phonème correspond un (ou plusieurs) graphèmes composé(s) d'une, deux ou trois lettres avec l'apport éventuel de signes diacritiques (porteurs d'une information lexicale ou grammaticale).
 - **Conscience phonologique** : capacité à percevoir les composants phonologiques de la langue (syllabe, rime, phonème), à les discriminer (être capable de discriminer bol de vol) et à pratiquer des opérations sur ces composants (les segmenter, les localiser, les enlever, les substituer, les inverser, les combiner). Dans le développement de l'enfant, **la conscience syllabique** (identification des syllabes) est première, puis vient la sensibilité à **la rime** puis, plus tardivement, **la capacité à identifier les phonèmes** : conscience phonémique
- Les liens entre conscience phonologique et principe alphabétique sont bidirectionnels : les deux s'enrichissent mutuellement.
- **Encoder** : faire le lien entre le phonème et le graphème : lien phonographique. Travail d'écriture qui utilise le principe alphabétique, en production (écriture, copie, dictée, production autonome).
 - **Décodage, décoder** : sonoriser un écrit en cherchant à faire sens : lien graphophonétique.
 - **Déchiffrage, déchiffrer** : sonoriser un écrit sans faire sens.

- **Syllabe orale** : phonème ou combinaison de phonèmes dont le noyau est une voyelle prononcée, parfois entourée d'une ou plusieurs consonnes. La syllabe se définit comme ce qui se prononce par une seule émission de voix.
- **Syllabe écrite** : s'appuie sur un découpage de lettres axé sur les voyelles graphiques.
- **Combinatoire** : fusions et segmentations de phonèmes pour constituer d'autres syllabes et surtout d'autres mots.
- **Lettre** : unité de l'alphabet français qui en compte 26 (6 voyelles et 20 consonnes).
- **Son** : production par la voix.
- **Ecrire / autour de l'écriture** :
 - **Copie** : reproduction avec modèle ou après disparition du modèle, à l'identique.
 - **Graphisme** : dessin ne comportant que lignes et traits en faisant attention à la maîtrise de la trajectoire, de la forme et de la pression de la main.
 - **Dessin** : activité symbolique qui consiste avant tout à représenter la forme d'un objet...
 - **Calligraphie** : art de tracer les lettres dans l'écriture. Ecrire le mieux possible une fois que l'on sait écrire.
 - **Production d'écrits** : transcription de la parole et de la pensée par les signes graphiques conventionnels de la langue utilisée.
 - **Ductus** (cursive) : règles qui régissent le tracé des lettres (forme, direction, vitesse) et la ligature.
- **Mot** : en général, ensemble de lettres porteur de sens.
- **Pseudo-mot** : ensemble de lettres non porteur de sens.
- **Voie directe, voie orthographique** : (décodage) le mot est déjà connu et reconnu aussi bien dans sa forme que dans son sens. La reconnaissance et l'identification sont automatiques et requièrent peu d'attention.
- **Voie indirecte** : (déchiffrage) le mot n'est pas connu, sa lecture nécessite un processus de décodage, c'est-à-dire une décomposition en segments qui sont associés à des configurations sonores, qu'il faut alors fusionner pour aboutir à la forme sonore du mot, donc à la reconnaissance orale du mot. Requiert beaucoup d'attention.